



AU CŒUR DES ACTIONS DU SYAGE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2016
2019





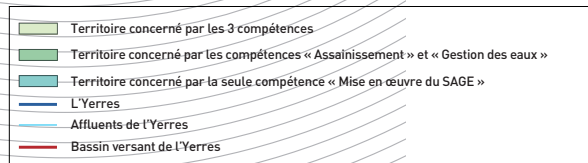
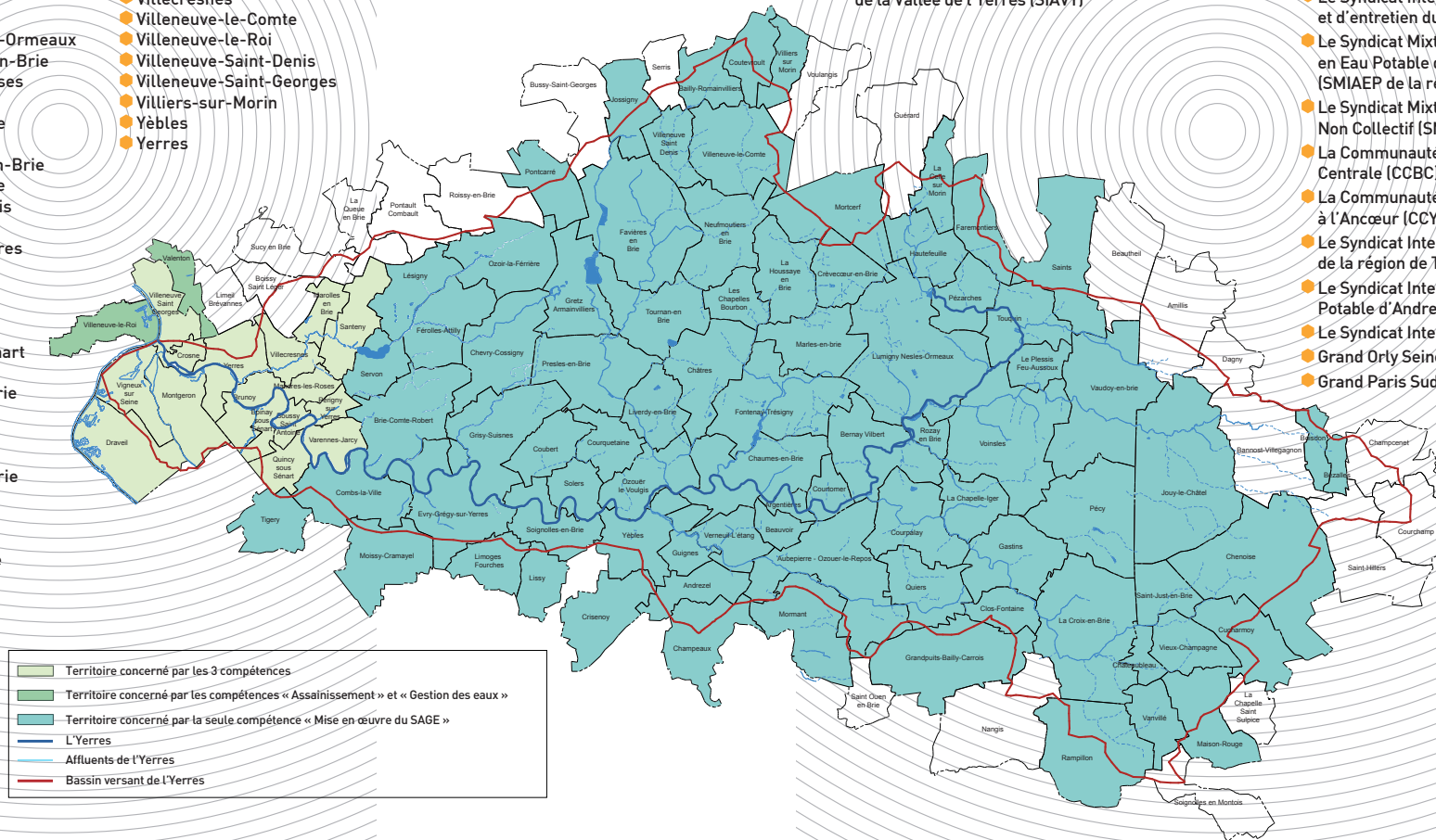
UN TERRITOIRE ÉTENDU À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

85

COMMUNES
ADHÉRENTES

- Andrezel
- Argentières
- Aubepierre-Ozouer-le-Repos
- Beauvoir
- Bernay-Vilbert
- Bezalles
- Boisdon
- Boussy-Saint-Antoine
- Brie-Comte-Robert
- Brunoy
- Champeaux
- Châteaubleau
- Châtres
- Chaumes-en-Brie
- Chenoise
- Chevry-Cossigny
- Clos-Fontaine
- Coubert
- Courpalay
- Courquetaine
- Courtomer
- Crèvecœur-en-Brie
- Crisenoy
- Crosne
- Draveil
- Épinay-sous-Sénart
- Évry-Grégy-sur-Yerres
- Favières-en-Brie
- Ferrolles-Attilly
- Fontenay-Trésigny
- Grandpuits-Bailly-Carrois
- Gretz-Armainvilliers
- Grisy-Suisnes
- Guignes
- Hautefeuille
- Jossigny
- Jouy-le-Châtel

- La Croix-en-Brie
- La Houssaye-en-Brie
- Le Plessis-Feu-Aussoux
- Les Chapelles Bourbon
- Lésigny
- Limoges-Fourches
- Lissy
- Liverdy-en-Brie
- Lumigny-Nestles-Ormeaux
- Maison-Rouge-en-Brie
- Mandres-les-Roses
- Marles-en-Brie
- Marolles-en-Brie
- Montgeron
- Neufmoutiers-en-Brie
- Ozoir-la-Ferrière
- Ozoir-le-Voulgis
- Pécy
- Périgny-sur-Yerres
- Pezarches
- Pontcarré
- Presles-en-Brie
- Quiers
- Quincy-sous-Sénart
- Rozay-en-Brie
- Saint-Just-en-Brie
- Saints
- Santeny
- Servon
- Soignolles-en-Brie
- Solers
- Tigery
- Touquin
- Tournan-en-Brie
- Valenton
- Vanvillé
- Varennnes-Jarcy
- Vaudoy-en-Brie
- Verneuil-l'Étang
- Vigneux-sur-Seine
- Villecresnes
- Villeneuve-le-Comte
- Villeneuve-le-Roi
- Villeneuve-Saint-Denis
- Villeneuve-Saint-Georges
- Villiers-sur-Morin
- Yèbles
- Yerres



23

GROUPEMENTS DE COMMUNES,
EPCI ET EPT ADHÉRENTS

- La Communauté d'Agglomération de Sénart
- Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Brie Boisée (SIAEPBB)
- Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées (SICTEU)
- Le Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues (SMAB)
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Yerres (SIAVY)

- Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Mormant (SMIVOM)
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'entretien des rus du bassin du Réveillon (SIAR)
- Le Syndicat Intercommunal de la Brie pour le Raccordement à Valentign (SIBRAV)
- Le Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Entretien de la Barbançonne (SITEB)
- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de La Houssaye-en-Brie (SIAEPA)
- La Communauté de Communes des Gués de l'Yerres
- Le Syndicat Intercommunal d'aménagement du Ru d'Avon
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'entretien du ru de Bréon
- Le Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Tournan-en-Brie (SMIAEP de la région de Tournan-en-Brie)
- Le Syndicat Mixte Centre Brie pour l'Assainissement Non Collectif (SMCBANC)
- La Communauté de Communes de la Brie Centrale (CCBC)
- La Communauté de Communes de l'Yerres à l'Anceur (CCYA)
- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la région de Touquin (SIAEP de la région de Touquin)
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Andrezel, Verneuil l'Étang et Yèbles (SIAEP)
- Le Syndicat Intercommunal du Ru d'Yvron
- Grand Orly Seine Bièvre
- Grand Paris Sud Est Avenir

L'YERRES & 7 AFFLUENTS PRINCIPAUX

Visandre, Yvron, Bréon, Marsange, Avon, Barbançonne & Réveillon

2	AVANT-PROPOS
4	NOTRE IDENTITÉ
10	L'ANNÉE EN IMAGES
18	NOTRE SAVOIR-FAIRE
50	NOS PROJETS

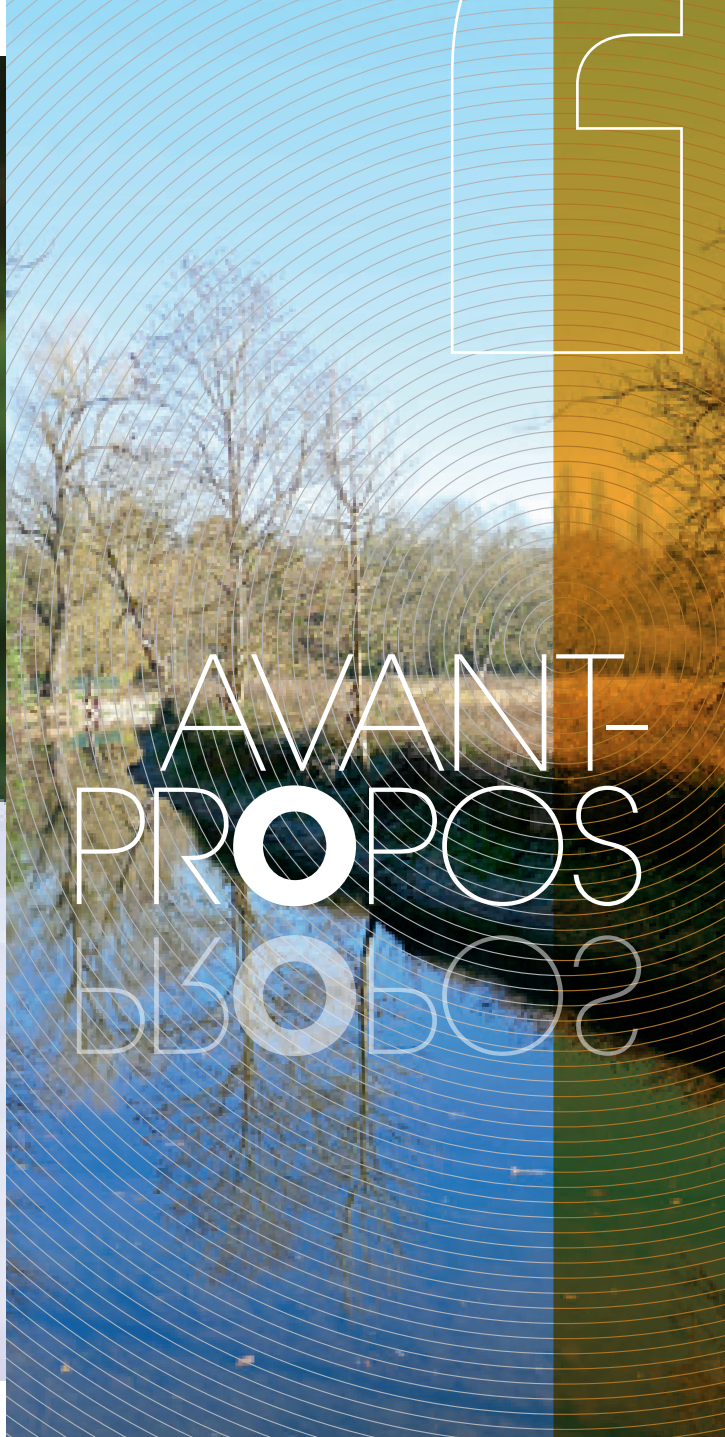
SOMMAIRE

2016-2017



**ALAIN
CHAMBARD**

PRÉSIDENT DU SyAGE





LE SYAGE A UN RYTHME QUI LUI EST PROPRE.

Contrairement à beaucoup de collectivités territoriales qui, pour respecter les engagements pris et obéir aux calendriers électoraux, se doivent de vivre dans le temps court, le temps de la réactivité et parfois même celui de la simple réaction, le SyAGE, lui, se place dans une perspective à plus long terme, calquée sur les rythmes lents et immuables de la nature.

CELA PRÉSENTE AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS.

L'inconvénient majeur est que les thématiques que nous défendons (la lutte contre les inondations, la défense de la biodiversité, la restauration de la continuité écologique...) peuvent apparaître parfois comme bien éloignées des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens et qu'à ce titre, elles ne sont pas prioritaires.

L'avantage est que nous pouvons prendre le temps du recul et de la réflexion pour traiter ces problématiques qui n'ont que fort peu à voir avec les considérations politiciennes ou les frontières administratives. Notre seul et unique objectif c'est l'intérêt général.

La crue de mai et juin 2016, qui occupe une place centrale dans ce document, a largement démontré à quel point le SyAGE est indispensable. Indispensable car il peut se situer dans le temps long, le temps de l'anticipation ; indispensable car sa vision à l'échelle du bassin versant lui permet d'analyser, de comprendre et d'agir sur des phénomènes complexes comme les inondations, la qualité de l'eau ou l'évolution de la biodiversité.

Voir loin pour agir au plus près reste et restera donc la philosophie du SyAGE pour défendre la qualité de l'environnement que nous lèguerons à nos enfants.

85
COMMUNES

3
DÉPARTEMENTS

4000
HABITANTS

97
AGENTS

NOTRE
IDENTITÉ
IDEEVILLE

01



« Pour le SyAGE, comme pour beaucoup de collectivités, l'année 2016 a été une année de transition marquée par le déploiement des lois NOTRe et MAPTAM. Le Syndicat s'est organisé avec les nouvelles intercommunalités issues de cette réforme territoriale, afin de continuer d'exercer ses compétences tout en gérant les contraintes financières.

Plus localement, le SyAGE a fait face sur son territoire en juin 2016 à la gestion d'une crue exceptionnelle. Cet événement, inhabituel à cette période de l'année, a aussi été très violent dans son ampleur. Tous les services du Syndicat, aux côtés des collectivités territoriales, des services de l'État, de Police et de secours, se sont mobilisés pour y faire face et assurer la protection des populations sinistrées.

D'importants moyens ont également été engagés afin de garantir le plus longtemps possible la bonne marche du système de collecte et de transport des eaux.

Fort de ses compétences, de l'expertise de ses agents et de la qualité de ses outils, le SyAGE a démontré sa capacité à apporter des réponses efficaces en cas de crise. »

Nathalie Guesdon,
Directeur Général des Services



QUI SOMMES-NOUS ?

Le SyAGE est un syndicat mixte composé de 85 communes et de 23 groupements de communes sur 3 départements.

Ce regroupement permet à ces collectivités adhérentes de mutualiser leurs moyens et d'engager des investissements qu'elles n'auraient pas pu réaliser séparément.

Le SyAGE est essentiellement composé de services opérationnels (rivière, travaux, assainissement, télégestion, cartographie...) soutenus au quotidien par des services supports et transversaux (services juridique, financier, ressources humaines, communication, archives, etc.).





DATES CLÉS

1952

Création du Syndicat.

1978

A la suite des inondations de mars 1978, le premier Contrat régional qui a notamment pour vocation la lutte contre les inondations est mis en place.

1991

Lancement du plan quinquennal 1992-1996. Ce plan ambitieux prévoit la construction et la réhabilitation des réseaux d'assainissement communaux et intercommunaux. Près de 50 kilomètres de canalisations auront ainsi été construits et presque 500 millions de francs investis.

1997

Le Comité syndical adopte le schéma d'aménagement des berges de l'Yerres et du Réveillon : la future Liaison Verte.

2003

Le SIARV devient la structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

2011

Le SIARV se transforme en SyAGE. Outre ses compétences « historiques », le Syndicat mixte prend en charge une nouvelle compétence sur un territoire plus vaste : la mise en œuvre du SAGE.

2012

Le premier PAPI d'Île-de-France est labellisé (appel à projets de 2010).

2013

Signature du Contrat de Bassin Yerres amont 2013-2018, d'un montant de 39,9 millions d'euros.

3

COMPÉTENCES

Le SyAGE exerce 3 grandes compétences qui lui ont été déléguées par les communes adhérentes. Celles-ci recouvrent des missions bien distinctes mais elles concourent à la même finalité : préserver la ressource en eau.

1. L'ASSAINISSEMENT

Compétence historique du Syndicat, l'assainissement regroupe diverses activités : collecte et transport des eaux usées, gestion des réseaux communaux et intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, contrôle des installations privées d'assainissement, réalisation ou réhabilitation de branchements... Ces missions sont essentielles pour lutter contre les pollutions et limiter les inondations pluviales.

2. GESTION DES EAUX

Cette compétence s'articule autour de 4 grandes missions : protéger la rivière en l'entretenant et en surveillant la pollution ; préserver les écosystèmes aquatiques et la biodiversité ; offrir aux riverains un cadre de vie et des lieux de promenade attrayants ; prévenir le risque inondation. Elle vise donc autant à protéger la rivière qu'à se protéger de celle-ci.

3. MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Moins visible, cette compétence n'en demeure pas moins primordiale. Elle se traduit par de l'animation, de la coordination et de la sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrages du territoire afin d'atteindre l'objectif de bon état des eaux fixé par l'Union Européenne. Cette mission s'inscrit pleinement dans une logique de gestion des eaux à l'échelle du bassin versant de l'Yerres.

GOUVERNANCE

Issus des collectivités adhérentes, les délégués du SyAGE gèrent et coordonnent les actions du syndicat, en collaboration avec les services techniques et administratifs.

UN COMITÉ SYNDICAL

Composé de membres représentant les communes et collectivités adhérentes, son rôle est d'administrer le Syndicat. Outre les décisions relatives aux statuts et au fonctionnement, le Comité vote le budget, fixe les tarifs ou redevances et approuve le compte administratif.

Ses membres sont également répartis en commissions internes de travail. Celles-ci préparent les délibérations du Comité et se réunissent pour émettre des avis sur tous les dossiers soumis à réglementation.

UN BUREAU

Le bureau syndical est composé du Président, de 15 vice-présidents, d'un secrétaire et de 8 assesseurs. Il s'est réuni 9 fois en 2016.

Président

Alain CHAMBARD, Villecresnes

Vice-Présidents

Laurent BÉTEILLE, Brunoy

Chargé du suivi du Contrat de Bassin Aval et du Réveillon ainsi que du PAPI de l'Yerres

Serge POINSOT, Vigneux-sur-Seine

Chargé des relations avec les intercommunalités du Bassin versant Aval

Christian MORESTIN, Syndicat de la Marsange

Chargé de la mise en œuvre du SAGE dans le cadre du Contrat de Bassin Amont

Georges URLACHER, Périgny-sur-Yerres

Chargé de l'assainissement des eaux usées

Daniel HENRY, Villeneuve-Saint-Georges

Chargé du Contrat Seine Amont et de la zone de Confluence de l'Yerres avec la Seine

Philippe CHARPENTIER, Limoges-Fourches

Chargé des relations avec les intercommunalités du Bassin versant Amont

Jean-Marc JUBAULT, Varennes-Jarcy

Chargé de l'assainissement et des eaux pluviales

Didier GONZALES, Villeneuve-le-Roi

Chargé du Plan de Gestion des Risques Inondations Seine

Monique LEVIEUX, Draveil

Chargé des relations avec les usagers et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Joël CHAUVIN, Hautefeuille

Chargé des relations avec les Syndicats de Rivière du Bassin versant Amont

Jacques LOCHON, Villecresnes

Chargé des relations avec les associations

Marc NUSBAUM, Quincy-sous-Sénart

Chargé des relations avec les financeurs

Sylvie GERINTE, Marolles-en-Brie

Chargé du Réveillon

Guy USSEGLIO-VIRETTA, Gretz-Armainvilliers

Chargé des relations avec les Syndicats d'assainissement et d'eau potable du Bassin versant Amont

Romain COLAS, Boussy-Saint-Antoine

Chargé de la rivière l'Yerres, de la gestion des milieux aquatiques, de la Liaison Verte et de la lutte contre les inondations du Contrat Aval

PENDANT
LA CRUE

SPÉCIAL CRUE
Juin 2016



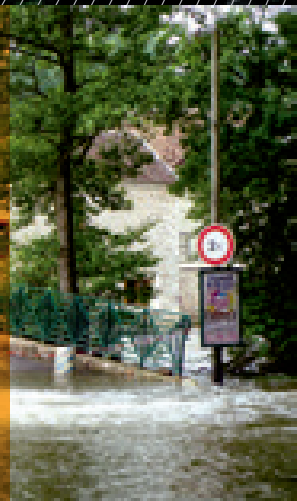
978

C'EST LE NOMBRE D'HEURES
SUPPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES
PAR LES AGENTS DU SYAGE
PENDANT LA CRUE.

2

L'ANNÉE

EN IMAGES
EN IMAGES



2016 - LA CRUE

13 jours, 24h/24

Au début du mois de juin, comme plusieurs régions françaises, notre territoire a connu des inondations exceptionnelles. Retour en images sur ce phénomène qui a mobilisé les agents du Syndicat pendant plusieurs jours...

28 mai Depuis le mois d'avril d'importantes pluies s'abattent sur la France. Au sud du bassin francilien, les niveaux des cours d'eau augmentent. Les premiers signaux d'une probable montée des eaux parviennent au SyAGE.

30 mai Premier message de vigilance émis par le SyAGE pour informer la population, les communes et les services de secours. Le Réveillon, principal affluent de l'Yerres, sort de son lit pendant la nuit. Les premières habitations sont inondées.

« Les agents de l'Administration Générale ont participé à la mise en place de la cellule de crise en installant les salles, le matériel informatique et en centralisant tous les appels sur 3 lignes téléphoniques. Nous avons également organisé la fourniture des repas matin, midi et soir aux agents de la cellule ainsi que la salle de repos pour le personnel de nuit (couchage...). »

Charlotte Bazelaire,
Directrice de l'Administration Générale.

« Notre expertise en matière de gestion des crues, notre participation aux exercices de gestion de crise inondation (communal, intercommunal et préfectoral) que nous avons scénarisés ainsi qu'à l'exercice SEQUANA nous ont permis d'avoir de bon réflexes pendant la crue de juin 2016. Le retour d'expérience a cependant mis en exergue des axes d'amélioration qui nous permettraient d'être plus efficaces. Les communes ont reconnu que les exercices de gestion de crise inondation auxquels elles ont participé leur ont permis d'aborder le phénomène avec davantage de sérénité.

Olivier Delécluse,
Chef du service Télégestion et Traitement de l'Information.

31 mai Très tôt, l'Yerres déborde à son tour. Les services préfectoraux, de secours et les communes touchées s'organisent. De son côté, le SyAGE ouvre sa cellule de crise pour transmettre les dernières évolutions de la situation.

1er juin L'Yerres continue de monter inexorablement inondant les quartiers riverains. Les services de secours interviennent pour porter assistance aux sinistrés et sécuriser les accès. Les équipes du SyAGE s'activent sur le terrain et en cellule de crise.

2 juin Le pic de crue est atteint : certaines mesures atteignent celles observées lors de la crue de mars 1978.

3 juin La décrue commence et prendra ensuite plusieurs jours, la baisse de niveau d'eau étant très lente et progressive.

128

C'EST LE NOMBRE DE
PERSONNES QUI SE SONT
INSCRITES AU SYRIAC*
PENDANT LA CRUE.

* page 40

SPECIAL CRUE
Juin 2016

**APRÈS
LA CRUE**



Les jours d'après...

L'Yerres a regagné son lit et l'eau s'est retirée des habitations. Un important travail de nettoyage et de réhabilitation commence. Pendant des mois, les équipes du SyAGE doivent gérer les conséquences de la crue : réparation d'ouvrages, de chemins, enlèvement des embâcles...



C'EST EN MÈTRES CUBES
LE VOLUME DE DÉCHETS
RAMASSÉS DANS L'YERRES
ET LE RÉVEILLON PUIS
TRAITÉS PAR LES AGENTS
DU SERVICE GESTION ET
ENTRETIEN DES RIVIÈRES.

« Personne ne prenait vraiment au sérieux le risque inondation. Une vraie prise de conscience a donc eu lieu avec cette crue. Cet événement justifie tout le travail de conscientisation des populations et les différents travaux que nous avons menés jusqu'à présent et que nous continuerons à réaliser demain car l'eau peut être à nouveau capricieuse. En interne, la crue a révélé une véritable cohésion. Nous devons maintenant développer davantage la fluidité et le fonctionnement interservices. Notre action a été saluée par les professionnels (SDIS, Préfectures, Départements...) et, de la part de la population, les retours ont été globalement positifs. »

Loïck Guesdon,

Responsable du Pôle Rivière.

« Après la crue, nous avons eu à traiter des demandes d'informations juridiques de la part de riverains. Nous avons également fourni aux Préfectures des éléments pour le compte des communes en vue de l'élaboration du dossier de catastrophe naturelle. Enfin certains de nos ouvrages ont été sinistrés et nous avons dû les faire expertiser. »

Nathalie Gil,

Directeur Juridique.

« Sur nos ouvrages, toutes les données ont bougé ou ont été perdues. Il a donc fallu reprendre tout à zéro, recalculer les sondes, déterminer les points de nivellement avec le service Cartographie pour refaire ensuite la programmation en collaboration avec le service Télégestion et Traitement de l'Information. Nous avons aussi dû intervenir sur les barrages endommagés à Villeneuve-Saint-Georges et à Crosne, remettre en état les locaux, changer les armoires, etc. Nous avons également été fortement mobilisés pour enlever les déchets et les embâcles. Presque un an après, nous sommes encore en train de les gérer et de les traiter. »

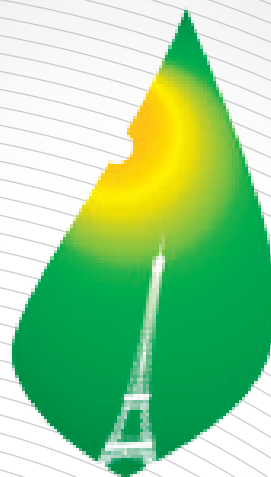
Arnaud Barez,

Chef du service Gestion et Entretien des Rivières.

LES AUTRES TEMPS FORTS

◆ Décembre 2015

Le SyAGE signe le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères. Ce texte fait partie des engagements concrets de la COP21.



COP21 • CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

◆ Mars 2016

Le SyAGE participe à un important exercice de gestion de crise baptisé « EU Sequana 2016 ». L'événement est piloté par la Préfecture de Police de Paris. Les objectifs sont multiples : limiter les dommages, secourir les sinistrés, assurer la continuité des services essentiels, réaliser un retour d'expérience.



◆ Mai 2016

Le SyAGE participe au Festival de l'Oh ! à Villeneuve Triage dans le Val-de-Marne. Pendant 2 jours, des animations autour de l'eau sous toutes ses formes sont organisées pour faire découvrir au public la richesse du patrimoine aquatique du territoire.

.....



◆ Juin 2016

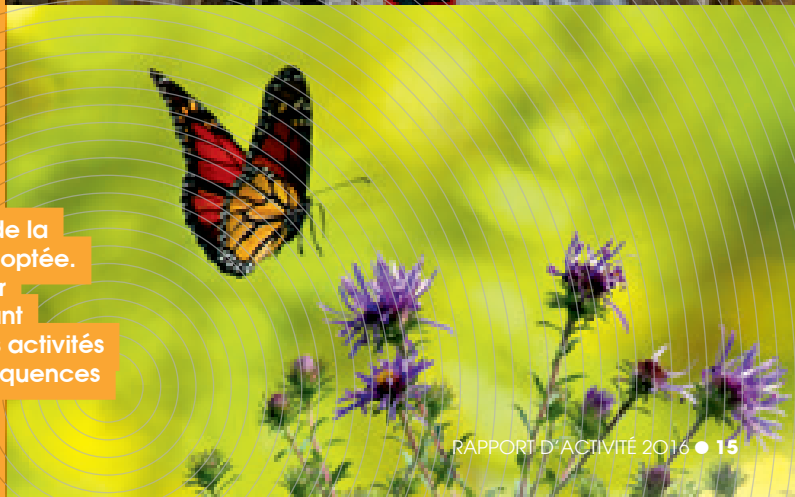
A Draveil, d'importants travaux supervisés par le SyAGE débutent visant à mieux gérer les eaux de pluie. Ils ont consisté à aménager le réseau pour acheminer les eaux pluviales jusqu'à l'étang Laveyssière, dans l'île de Loisirs du Port aux Cerises. Ce chantier comprend aussi la création d'une roselière et un projet compensatoire de réhabilitation d'une frayère.

.....



◆ Juillet 2016

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages est définitivement adoptée. Ce texte vise à protéger, restaurer et valoriser la biodiversité, en réduisant ou en compensant notamment les impacts négatifs de certaines activités humaines sur l'environnement. Il a des conséquences sur les activités du SyAGE.



● Septembre 2016

Le SyAGE répond présent pour la 8e édition de Handi-Eaux, organisée par Suez Environnement, à Brunoy. Cette journée réunit plus d'une centaine de jeunes handicapés issus des instituts médico-éducatifs pour les sensibiliser à l'usage de l'eau.

.....

● Octobre 2016

Le SyAGE organise une rencontre à Neufmoutiers-en-Brie avec des élus et responsables techniques des communes signataires du Contrat de Bassin de l'Yerres amont pour les sensibiliser à la mise en conformité des branchements de leurs bâtiments communaux.



● Novembre 2016

Une portion supplémentaire de la Liaison Verte d'1km est inaugurée en présence de nombreux élus. Ce jour-là, deux autres réalisations sont à l'honneur : une portion de chemin le long de l'Yerres à Quincy-sous-Sénart et une passerelle enjambant l'Yerres à Varennes-Jarcy. Ces réalisations mettent en lumière l'importance de la concertation entre les communes et le rôle de trait d'union du SyAGE.



● Novembre & décembre 2016

Une première ! Le SyAGE a accueilli une formation réunissant le service Gestion et Entretien des Rivières, des sapeurs-pompiers de la section plongée du SDIS 91 et des scaphandriers professionnels de la société chargée de l'entretien des ouvrages hydrauliques situé sur l'Yerres. Objectif : améliorer la sécurité des interventions à proximité des ouvrages.



● 2016 ●

Cette année est aussi synonyme de bilan pour les 2 Contrats de Bassin : une évaluation complète pour le Contrat Yerres aval 2010-2015 ; un bilan à mi-chemin pour le Contrat Yerres amont 2014-2018.



NOTRE

3 SAVOIR - FAIRE
27/10/13 - EVI/SE

20



**ENTREtenir
& VALORISER**

26



**CRÉER
& AMÉNAGER**

30



**ACCOMPAGNER
& CONSEILLER**

38



**SURVEILLER &
SENSIBILISER**

46



**GÉRER &
SOUTENIR**



ENTREtenir & VALORISER

La protection de la ressource en eau passe par l'entretien régulier de la rivière, des réseaux et des différents aménagements et ouvrages. Le SyAGE œuvre en ce sens tout au long de l'année afin de limiter les conséquences des inondations et de prévenir les pollutions.

Protéger la rivière signifie aussi préserver sa biodiversité. L'entretien s'accompagne donc d'une démarche de valorisation du patrimoine écologique de la Vallée de l'Yerres.

62 km

DE BERGES À ENTREtenir

PLUS DE 1400 km

DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET PLUVIALES

DU CÔTÉ DE LA RIVIÈRE...

NOTRE SAVOIR-FAIRE 03
ENTREtenir & VALORISER



ENTREtenir & NETTOYER

Le service Gestion et Entretien des Rivières assure l'entretien préventif et curatif des bords de l'Yerres et du Réveillon : fauchage raisonné des berges, abattage, débardage et élagage des arbres, nettoyage d'embâcles, entretien des frayères et zones humides, renaturation et confortement des berges... Une équipe d'électrotechniciens s'occupe plus spécifiquement de la maintenance des ouvrages (tests réguliers des sondes et alarmes, etc.). Outre leurs missions habituelles, les agents de ce service ont été largement mobilisés pour gérer les conséquences de la crue de mai-juin ([Lire également pages 10 à 13](#)).

Comme chaque année, les agents ont effectué le fauchage des berges de l'Yerres et du Réveillon. L'opération a lieu 3 fois dans l'année. Une intervention a également eu lieu à Périgny-sur-Yerres pour conforter les berges qui commençaient à s'effondrer. En 2016, le travail en régie a par ailleurs continué à se développer fortement. Il y a quelques années, ce service avait essentiellement en charge le fauchage, l'abattage et l'élagage. Aujourd'hui, ses agents assurent ces mêmes missions avec des outils plus modernes mais ils interviennent aussi régulièrement sur des chantiers plus importants (restauration de zones humides, de berges, etc.), ce qui évite de les externaliser et permet de réaliser d'importantes économies.

NETTOYAGE DU RÉVEILLON

« Entre septembre et octobre, nous sommes intervenus dans le Réveillon et autour pour nettoyer cet affluent de l'Yerres. L'objectif de cette intervention était de récolter les débris anthropiques (plastiques, pneus, etc.) et les déchets naturels, notamment les branches d'arbres et les embâcles, depuis Marolles-en-Brie jusqu'à Yerres. Cette opération de nettoyage du Réveillon a lieu chaque année mais elle a pris encore plus d'ampleur en 2016 à cause de la crue du mois de juin qui a accentué l'accumulation des déchets sur les berges et dans l'eau. »

Christopher Kentache,

Responsable de secteur Brigade Verte, chargée de l'entretien des cours d'eau.

105

C'EST EN MÈTRES CUBES
LE VOLUME DE DÉBRIS
RAMASSÉS LORS DE LA GRANDE
OPÉRATION DE NETTOYAGE
DU RÉVEILLON.





INNOVER POUR PROTÉGER

Le service Aménagement et Protection des Milieux a pour mission de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité. En 2016, deux initiatives originales ont été menées.

PÂTURAGE ÉCOLOGIQUE

« Le pâturage écologique est une première pour le SyAGE aux abords de la rivière, dans la roselière de Chalandray à Montgeron, un site naturel remarquable de la Vallée de l'Yerres. Nous avons « mis à l'herbe » 7 brebis, du mois d'août au mois de novembre pour lutter contre les ronces et les ligneux (saules, frênes, érables) dans cette zone humide où la végétation est très développée. Cette démarche se veut écologique puisque ces ruminants sont plus sélectifs et dérangent moins qu'une machine. Elle a également reçu des retours positifs du public et a suscité l'intérêt de différents acteurs. L'écopâturage sera reconduit, voire étendu, en 2017. »

Vincent Delecour,
Chargé de mission Valorisation
du patrimoine naturel.

Renouée du Japon

Plusieurs arrachages réguliers de massifs sont réalisés chaque année. Mais en 2016, le SyAGE a innové pour lutter contre cette plante très invasive. A Yerres, le long du Réveillon, des massifs de Renouée ont d'abord été arrachés (environ 300 m²). Dans un second temps, la terre infestée de racines a été décaissée sur 1 mètre de profondeur, broyée et concassée pour fragmenter les rhizomes de cette plante, puis remise en place sur le site. Un géotextile a ensuite été posé par-dessus puis recouvert de broyat. Ce chantier test a été présenté à plusieurs syndicats confrontés à ce problème. Depuis cette opération, moins d'une dizaine de repousses ont été observées et arrachées.

Au total en 2016, 11 sites ont fait l'objet d'arrachage, sur 5 communes, soit une surface une totale de 1160 m² dans le cadre d'un marché d'entretien et de 1500 m² dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'association d'insertion Abeilles, Aide et Entraide.



DU CÔTÉ DES RÉSEAUX...



ENTREtenir & NETTOYER

L'entretien du « patrimoine assainissement » du SyAGE revient au service Entretien aux Communes. Il est l'interlocuteur privilégié des services techniques des collectivités qui ont adhéré au Syndicat. Ses techniciens ont en charge différentes missions d'entretien préventif : curage des dépollueurs et des bassins de rétention, nettoyage des avaloirs et grilles. L'entretien curatif a lieu généralement en réponse à un signalement d'une commune ou d'un usager. Les équipes du Syndicat interviennent pour identifier les dysfonctionnements, planifier et superviser les opérations de désobstruction des canalisations, d'affaissement de voiries, de nettoyage ou encore les travaux de réhabilitation, puis pour contrôler les réalisations.



« En tant que technicien, je suis en charge des chantiers d'assainissement intégrés aux projets d'aménagement de voirie réalisés dans les communes. Dès que j'ai un programme voirie, je commande une inspection télévisée du réseau pour contrôler l'état de nos ouvrages. Une fois cette inspection terminée, j'analyse le rapport pour repérer les anomalies afin de définir les travaux correctifs. Je réalise ensuite une estimation de ces travaux et je prends rendez-vous, sur place, avec l'entreprise qui en a la charge, afin d'organiser le chantier. Tout au long de l'opération et jusqu'à la fin, je reste en contact avec le conducteur de travaux et je me rends régulièrement sur place pour le suivi et le contrôle de la bonne exécution, la gestion des problèmes et des imprévus ou encore les réunions de chantier. »

Mourad Timsi,

Chargé de l'exploitation des réseaux.





QUELQUES EXEMPLES DE CHANTIERS EN 2016



Accompagnement de programmes de voirie, gestion patrimoniale :

Gainage du réseau d'eaux usées sur 210 mètres linéaires à Brunoy (97 000 €) ; remplacement de réseaux d'eaux usées (170 mètres linéaires) et de 27 branchements rue de Valenton à Villeneuve-Saint-Georges dans le cadre de la remise en état de la D29 (418 000 €) ; dévoiement de 130 mètres linéaires de réseaux d'eaux usées, Place des fêtes à Epinay-sous-Sénart (215 000 €).



Traitement des dysfonctionnements des réseaux d'eaux usées en exploitation :

Remplacement de 91 mètres linéaires de réseaux dans la rue des 2 Communes à Draveil et Vigneux-sur-Seine (206 000 €), dans les rues Pablo Picasso (140ml ; 244 000 €), Emile Zola (210ml ; 301 000 €), à Vigneux-sur-Seine ; gainage du réseau de transport rue de la Longueraie (130ml, 163 000 €) à Vigneux-sur-Seine.



Eaux pluviales (lutte contre les inondations) :

Création d'un bassin enterré de 25m3 rue Jean Magloire Piquet à Marolles (91 000 €) ; pose de 91 mètres de caniveaux à grille rue du Maréchal Gallieni à Villeeneuve-le-Roi (105 000 €) ; remplacement de 110 mètres linéaires de réseaux de collecte des eaux pluviales rue Pasteur à Yerres (142 000 €).



2016

EN CHIFFRES



1872

INTERVENTIONS
GÉNÉRÉES PAR 1300
DEMANDES RELATIVES
AUX OBSTRUCTIONS
DE CANALISATIONS,
AFFAISSEMENT,
REFOULEMENTS CHEZ
LES PARTICULIERS,
DESCELLEMENTS DE
REGARDS, GRILLES, ETC.

480

CHANTIERS SUR LES
RÉSEAUX (EAUX USÉES ET
PLUVIALES)

90

CHANTIERS DE
RÉHABILITATION
DES ÉQUIPEMENTS
ÉLECTROTECHNIQUES SUR
LES OUVRAGES ANNEXES.

486

INTERVENTIONS
D'URGENCE SUR
LES RÉSEAUX OU LES
BRANCHEMENTS (EAUX
USÉES ET PLUVIALES).

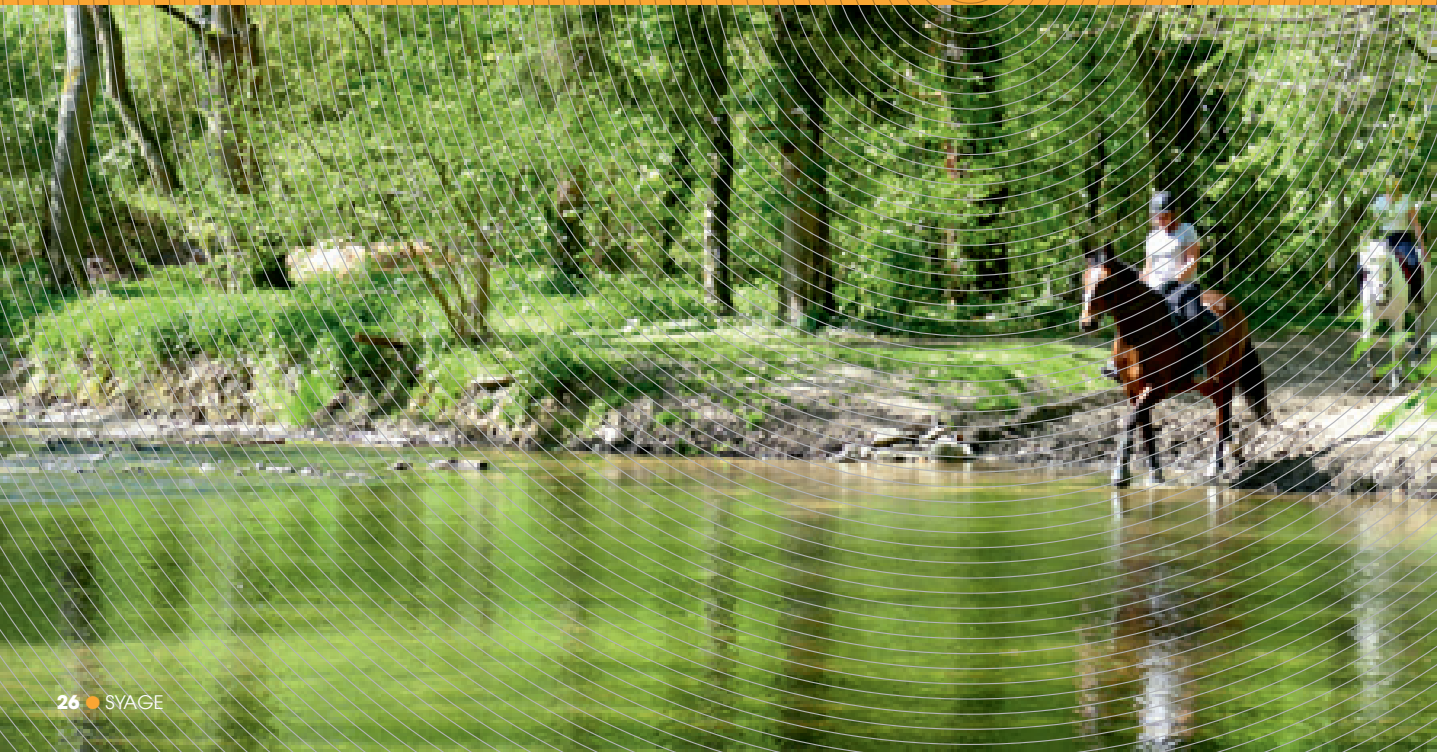
43 km

D'INSPECTION TÉLÉVISÉE
DES COLLECTEURS (EAUX
USÉES ET PLUVIALES) DONT
10 KM EN URGENCE.



CRÉER & AMÉNAGER

Outre les travaux d'entretien, de restauration et de renouvellement du patrimoine existant, le SyAGE contribue à l'enrichissement de ce patrimoine. Le Syndicat mène en effet d'importants chantiers de création de nouveaux ouvrages et aménagements. Ces travaux ambitieux concernent à la fois l'assainissement, la gestion des eaux pluviales et la rivière à travers les aménagements réalisés le long de ses berges.



DU CÔTÉ DE LA RIVIÈRE...

Initiée en 1997, la Liaison Verte gagne du terrain d'année en année. Dans le cadre de ce projet, le SyAGE aménage les berges de l'Yerres et du Réveillon en créant ou en réhabilitant des cheminements de promenade et des passerelles de franchissement tout en respectant le cadre naturel et la biodiversité. 2016 a vu se concrétiser 4 chantiers majeurs.

1 KM ENTRE VARENNES-JARCY ET PÉRIGNY

« Nous avons créé une portion supplémentaire reliant Varennes-Jarcy à la cascade de Périgny-sur-Yerres. Le chantier a commencé à la fin du printemps et le chemin a été inauguré début novembre. Composé de grave et d'un platelage en bois, il s'intègre parfaitement au milieu naturel. A hauteur du platelage, des hélophytes, plantes semi-aquatiques qui s'épanouissent sur les berges humides, ont été plantées. Ce projet respecte pleinement le classement de la Vallée de l'Yerres au titre de la loi de 1930 sur la protection des sites et des paysages, car il a été validé par autorisation ministérielle. Ce classement, qui a fêté ses 10 ans en décembre, permet de conjuguer l'ouverture au public des sites et la préservation de leur environnement. »

Laurence Doreau,
Chargée de mission Projets rivière

AUTRES CHANTIERS EN 2016

🛡️ Varennes-Jarcy 🛡️

Création d'une passerelle au-dessus de l'Yerres à proximité du moulin de Jarcy.

🛡️ Epinay-sous-Sénart 🛡️

Création d'un chemin composé de grave recyclée de 250 mètres dans le secteur des Sanceaux.

🛡️ Yerres 🛡️

Confortement d'un chemin en grave mixte de 800 mètres le long du Réveillon.

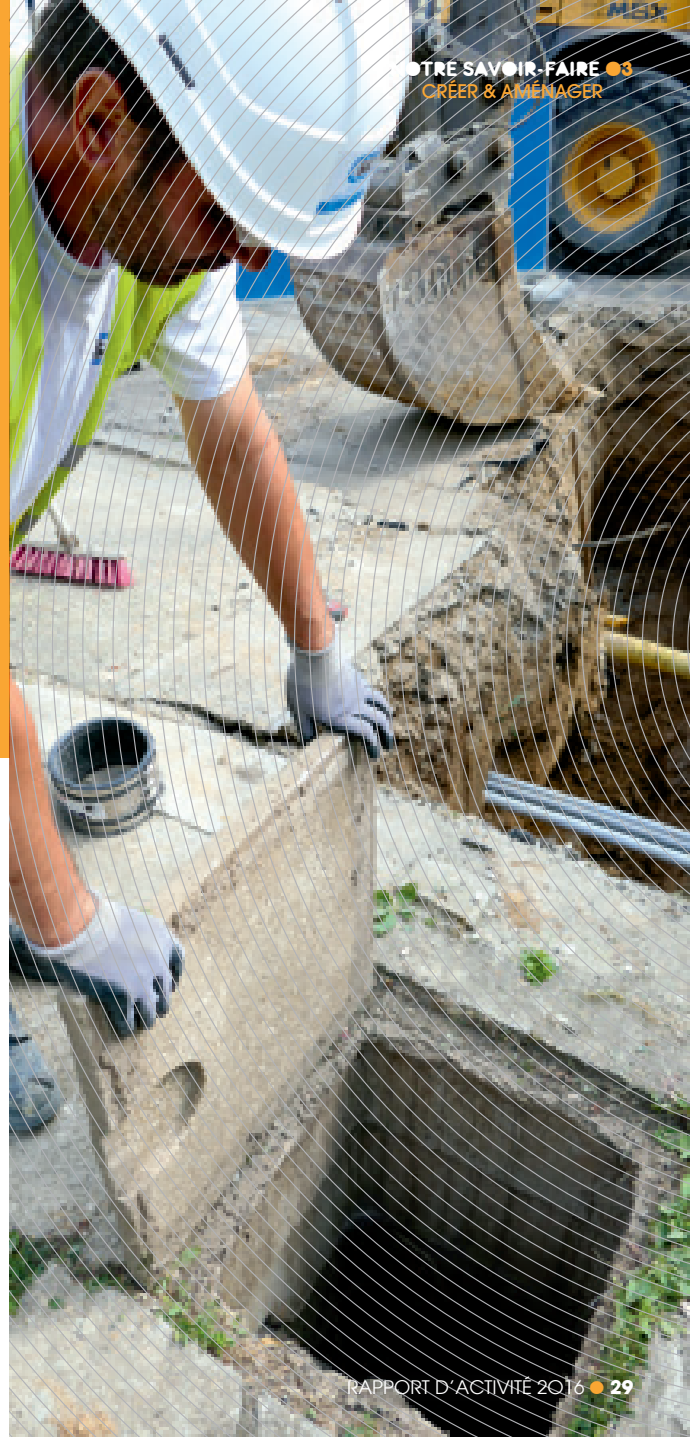
DU CÔTÉ DES RÉSEAUX...

Au sein du Pôle Assainissement, le service Travaux est chargé des chantiers d'envergure : mise en séparatif pour les zones en réseau unitaire, création de canalisations, de bassins de stockage, mise en place de dépollueurs, etc.

Ces créations contribuent fortement à améliorer l'acheminement des eaux usées vers l'usine de traitement de Valenton ainsi que la restitution des eaux de pluie au milieu naturel dans les meilleures conditions possibles afin de lutter contre les inondations pluviales.

L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ SYNONYME DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET CONTRE LES POLLUTIONS.

- À Draveil, dans le quartier Villa, des canalisations et des aménagements visant à acheminer les eaux de pluie vers l'étang Laveyssière ont été créés. Pour dépolluer ces eaux, un ouvrage de prétraitement a également été réalisé et, pour la première fois, le Syndicat a conçu et piloté la création d'une roselière, visant à renforcer la filtration de façon naturelle grâce à des roseaux.
- Le projet du quartier Villa à Draveil s'accompagne d'une mesure compensatoire : la réhabilitation d'une frayère dans un bras mort de la Seine.
- À Villeneuve-le-Roi, des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement ont été réalisés dans la rue Henri Gilbert ainsi que dans les rues Henri Laitre et Maunoury. Des études sont en cours pour 3 autres rues de la commune.





ACCOMPAGNER & CONSEILLER

L'expertise du SyAGE ne se manifeste pas seulement à travers la réalisation de chantiers et d'aménagements. Le Syndicat, en charge de la compétence mise en œuvre du SAGE (lire page 8), se veut également un acteur de premier plan pour conseiller et accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises dans leurs projets concernant l'assainissement et les eaux pluviales.



SAGE ET CONTRATS DE BASSIN

L'eau ne connaît ni les frontières administratives ni les découpages artificiels conçus par l'homme. C'est pourquoi les inondations, les pollutions, l'assainissement, les eaux pluviales et l'écosystème de la rivière doivent être pensés et gérés d'une façon globale. Dans cette optique, le SyAGE a en charge deux outils fonctionnant à l'échelle du bassin versant : le SAGE et les Contrats de Bassin.



SAGE

Depuis 2011, la commission locale de l'eau (CLE) et le SyAGE, qui en est membre, sont les garants de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yerres. Ce document, qui s'impose à tous les acteurs du bassin versant de l'Yerres, touche à l'ensemble des problématiques liées à l'eau (protection des milieux, dépollution, assainissement, inondations, etc.), définit les objectifs et fixe des préconisations visant l'atteinte du bon état des eaux. Le pôle mise en œuvre du SAGE assure ainsi des missions d'accompagnement et d'information des maîtres d'ouvrage.

L'année 2016 a été plus particulièrement marquée par l'aboutissement d'une étude sur les zones humides sur l'ensemble du bassin versant. La CLE a également été renouvelée. Cette assemblée composée d'élus, de représentants des services de l'Etat et des représentants des usagers et associations locales est garante de l'application du SAGE sur le territoire mais également de la bonne intégration du SAGE dans les documents d'urbanisme.





CONTRATS DE BASSIN

Les contrats de bassin sont les déclinaisons opérationnelles du SAGE. Il s'agit en effet de programmes d'actions sur lesquels s'engagent les maîtres d'ouvrage du bassin versant en vue d'atteindre le bon état des eaux. Au syndicat, deux animatrices sont chargées d'accompagner les collectivités signataires des deux Contrats de Bassin amont et aval.

CONTRAT YERRES AVAL

2016 a été une année de transition pour effectuer le bilan de l'intégralité du précédent contrat 2010-2015 : pertinence du périmètre et des objectifs, résultats techniques et financiers, effets sur la gestion collective de l'eau et sur sa qualité.

Le second semestre s'est concentré sur le futur contrat de bassin 2017-2022 à travers des rencontres avec les 28 maîtres d'ouvrage afin d'établir un programme d'actions constitué des projets des collectivités qui répondent aux objectifs du contrat. Le travail a également porté sur les indicateurs de suivi du contrat, les clauses de résiliation à mi-parcours, la rédaction du contrat ainsi que sur des concertations avec les partenaires financiers (Agence de l'Eau Seine-Normandie, Départements).



« Toutes les opérations réalisées dans le cadre du contrat ont contribué à l'amélioration de la qualité des masses d'eau, même si ces bénéfices envers le milieu ne sont pas toujours détectables via les analyses d'eau. Nous avons pu observer une diminution des concentrations en pesticides, ce qui démontre l'intérêt pour les collectivités de poursuivre leur démarche de réduction des produits phytosanitaires. De même, toutes les mises en conformité de branchements des bâtiments publics et des entreprises, les réhabilitations, créations et extensions de réseau jouent un rôle important dans l'amélioration de la qualité des eaux. Enfin, les travaux de restauration des continuités écologique et hydromorphologique des cours d'eau seront complémentaires pour voir une amélioration significative de l'état des eaux. »

Laetitia Mondion,

Animatrice du Contrat de Bassin Yerres aval.

110

ACTIONS FINALISÉES DANS LE
CONTRAT 2010-2015, POUR UN
MONTANT DE 35,4 MILLIONS
D'EUROS, SOIT 57% DE
L'ENVELOPPE GLOBALE.

CONTRAT YERRES AMONT

L'animation du contrat 2014-2018 s'est poursuivie en 2016 avec 42 rendez-vous de suivi du Contrat, 2 comités technique et de pilotage, le suivi des études d'importance du territoire.

Une journée thématique destinée aux élus et responsables techniques des communes signataires du contrat pour les sensibiliser à la mise en conformité des branchements de leurs bâtiments communaux a été organisée à Neufmoutiers-en-Brie. Le SyAGE a également initié un groupe thématique réunissant les Syndicats de rivière concernés pour échanger sur le milieu aquatique (espèces invasives, ouvrages en travers, continuité écologique).



« Le bilan à mi-parcours sur les 3 années écoulées montre que les actions inscrites au contrat sont adéquates sur le fond. En revanche, le calendrier fixé initialement pour les concrétiser s'est révélé trop ambitieux. La solution pourrait être de mieux les répartir sur toute la durée du contrat. »

Amélie Agogué,
Animatrice du Contrat
de Bassin Yerres amont.

QUELQUES EXEMPLES D'ANIMATIONS D'ACTIONS EN 2016 :

- Effacement d'un ouvrage sur l'Yerres à Soignolles-en-Brie pour améliorer la fonctionnalité écologique de la rivière, piloté par la Fédération départementale de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique (141 000 € HT).
- Démarrage du chantier de reconstruction de la station d'épuration de Coubert, projet porté par la commune (2 529 375 € HT).
- Etude sur le zonage pluvial visant à instaurer des règles de gestion des eaux de pluie à Chaumes-en-Brie, portée par la commune (13 000 € HT).
- Travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable de la Brie Boisée, projet porté par le SIAEP Brie Boisée (571 750 € HT).

100%
DES COMMUNES SE SONT ENGAGÉES
DANS LA CHARTE DU CHAMPGNY
VISANT À RÉDUIRE LES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES ET 17 COMMUNES
ONT ATTEINT LE ZÉRO PHYTO SUR TOUS
LES ESPACES COMMUNAUX.

92
ACTIONS, DONT 13 ACTIONS
PRIORITAIRES, ET 47% DU
MONTANT GLOBAL ONT ÉTÉ
ENGAGÉS À MI-CONTRAT.

ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS, LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS

La qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel dépend de celle des installations privées et publiques d'assainissement. Le SyAGE se charge du contrôle de conformité des installations des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Il accompagne également ces différents acteurs pour la réalisation des travaux liés aux eaux usées comme aux eaux pluviales. Au sein du Pôle Assainissement, 2 entités se partagent ces missions.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT ET RELATIONS USAGERS (ARU)

Il se concentre sur les contrôles et les mises en conformité des logements des particuliers, sur les réalisations des branchements aux réseaux d'assainissement collectif et des eaux pluviales, sur la gestion de l'assainissement non collectif.

En 2016, ses agents ont poursuivi ces missions. Un travail a également été engagé à partir de novembre sur la nouvelle procédure de participation financière aux raccordements aux réseaux d'assainissement pour les particuliers. Celle-ci sera mise en application à compter du 1^{er} mars 2017.

1247

CONTRÔLES DE CONFORMITÉ
D'INSTALLATIONS, DONT 919 DANS LE CADRE
DES VENTES DE LOGEMENTS.

Plus de 300

HABITATIONS PRIVÉES MISES EN CONFORMITÉ.

115

BRANCHEMENTS RÉALISÉS, DONT 111
CONCERNANT LES EAUX USÉES.

« Réduire les pollutions du milieu naturel est notre priorité. Pour y parvenir, la mise en conformité des installations est primordiale afin que les eaux usées et les eaux pluviales soient rejetées dans la bonne canalisation. »

Delphine Devin-Collon,

Chef du service Assainissement et Relations Usagers.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE (AAD)

Il se charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme, du contrôle et du suivi des rejets d'eaux usées non domestiques, de la mise en place de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) des habitations neuves et extensions ainsi que de la mise en œuvre du zéro rejet (infiltration ou stockage des eaux pluviales).

En 2016, le service AAD a poursuivi ces différentes missions. Plus spécifiquement, il a accompagné l'Etablissement Public d'Aménagement d'Orly-Rungis Seine Amont (EPA-ORSA) pour la réhabilitation du centre ville de Villeneuve-Saint-Georges dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), en effectuant des préconisations sur la gestion des eaux usées et pluviales pour les constructions neuves et pour les espaces publics. Cette démarche va se poursuivre en 2017.

« Dans l'ensemble des démarches, qu'il s'agisse, des constructions, des mises en conformité ou du zéro rejet, le SyAGE s'efforce d'accompagner les particuliers, les aménageurs et les entreprises en les orientant vers des solutions techniquement performantes et économiquement avantageuses. S'agissant des industriels, nous les assistons également dans leurs demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie. »

Louis Léveillard,
Chef du service Assainissement et Aménagement Durable.

1250

DOSSIERS INSTRUITS (PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLE, CERTIFICATS D'URBANISME, PERMIS DE DÉMOLIR, PERMIS D'AMÉNAGER).

1,2 millions

D'EUROS DE RECETTES POUR LA PFAC

52

CONTRÔLES INDUSTRIELS



SURVEILLER & SENSIBILISER

Le SyAGE veille à la protection de la ressource en eau en mesurant régulièrement la qualité de l'Yerres et du Réveillon, ce qui lui permet de détecter d'éventuelles pollutions. Le Syndicat dispose aussi de différents outils pour anticiper le risque inondation et donner l'alerte. A cela s'ajoutent des missions de sensibilisation, d'information et de recueil de données assurées par différents services.



SURVEILLER LES MILIEUX NATURELS

Au sein du Syndicat, le rôle de vigie est plus spécifiquement endossé par le service Contrôle des Milieux Naturels. Ses agents effectuent tout au long de l'année des prélèvements analysés ensuite en interne (analyses in-situ, IBGN, paramètres chimiques classiques par spectrophotométrie) et par un laboratoire extérieur. Ils gèrent également deux stations de mesure en continu de la qualité de l'eau (tests, maintenance préventive et curative) et traitent les données brutes qu'elles fournissent à distance (conductivité, pH, température, oxygène, ammonium, turbidité). Les informations ainsi recueillies sont ensuite envoyées chaque mois aux différents acteurs concernés (collectivités, associations, police de l'eau, fédérations de pêche...). Le travail du service fait par ailleurs l'objet d'un bilan annuel. Enfin, le service accueille des collégiens pour leur présenter ses activités.

EN 2016, CES MISSIONS D'ANALYSES ET DE SURVEILLANCE SE SONT POURSUIVIES. D'AUTRES ACTIONS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MENÉES :

ECHANGES D'INFORMATIONS

L'année 2016 a aussi été marquée par la participation du service à un comité chargé d'établir un bilan de l'impact de la crue sur la qualité des eaux organisé par l'Agence de l'eau Seine Normandie ainsi qu'au comité chargé d'étudier les plans d'actions d'amélioration de la qualité sanitaire de la Seine et de la Marne, initié par la Mairie de Paris, dans la perspective d'y organiser des compétitions sportives (candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 notamment).

NOTRE SAVOIR-FAIRE 3
SURVEILLER & SENSIBILITER

RÉNOVATION DES STATIONS

« Une première opération de rénovation des deux stations de mesure de la qualité de l'eau a été entamée en 2016, avec le changement des bancs de mesure, pour se poursuivre en 2017. Le service a achevé la rédaction du cahier des charges de marché public en vue de l'installation d'une troisième station de mesure plus en amont de l'Yerres. »

Steven Bouget,
Chef du service Contrôle des Milieux Naturels.

2016 EN CHIFFRES

289
PRÉLÈVEMENTS

108
INTERVENTIONS
D'EXPLOITATION ET DE
MAINTENANCE SUR LES 2
STATIONS DE MESURE.

22
INTERVENTIONS SUR DES
POLLUTIONS AVEC ATTEINTE AU
MILIEU AQUATIQUE



TÉLÉGESTION : DONNER L'ALERTE

Le SyAGE dispose de plusieurs barrages lui permettant de réguler les variations de niveaux de la rivière. Ces ouvrages sont télégérés depuis une salle de supervision. Des stations de mesure et d'alerte sont également reliées à ce dispositif de télégestion.

Ces outils, qui permettent d'anticiper le risque inondation en interne, sont complétés par des moyens d'information au public. Des bulletins d'alerte crue peuvent être transmis aux communes riveraines de l'Yerres et du Réveillon, aux services de secours ou encore aux Préfectures de l'Essonne et du Val de Marne. Le SIRYAC (Système d'Information des Riverains de l'Yerres pour l'Alerte Crue) alerte par message téléphonique les habitants qui se sont abonnés à ce dispositif gratuit.



1090

INSCRITS AU SIRYAC FIN 2016



CARTOGRAPHIER

Au cœur même de la communication transversale, le service cartographie gère un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG). Destiné à localiser et identifier le patrimoine du syndicat, il fournit des données sur le foncier, les réseaux d'assainissement ou encore l'aménagement des berges à de nombreux services techniques du Syndicat.

Il dispose d'une équipe chargée d'aller sur le terrain pour effectuer des relevés de petites envergures et répond aux diverses demandes de plans faites par les concessionnaires qui veulent effectuer des travaux dans la voirie.

En 2016, il a continué de mener à bien ces différentes missions. Débuté en 2015, l'équipement des agents en tablettes numériques s'est poursuivi, ce qui leur permet d'avoir la cartographie des réseaux à disposition sur le terrain. Concernant le SIG, un travail d'amélioration de la qualité des données sur l'altimétrie a été réalisé.





SENSIBILISER : LE PAPI

Cet acronyme désigne le Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Ce dispositif porté par le SyAGE vise à promouvoir une gestion intégrée du risque inondation afin de réduire les conséquences des crues.

Il permet de développer la culture du risque inondation, de réduire la vulnérabilité du territoire et d'améliorer la capacité de celui-ci à retrouver un fonctionnement normal après une inondation. La première phase, dite « PAPI d'intention », s'est poursuivie en 2016 avec la mise en place de nouveaux outils de prévention et de sensibilisation.

DES ÉTUDES ET DES ÉCHANGES

Une étude sur la capacité de retenue d'eau des zones d'expansion des crues de la vallée de l'Yerres a été conduite par le SyAGE. Ses conclusions ont permis de lancer une étude complémentaire visant à élaborer des solutions alternatives.

Le PAPI porté par l'EPTB Seine Grands Lacs a été révisé à mi-parcours pour intégrer de nouvelles dispositions et accueillir de nouveaux maîtres d'ouvrages. Parmi ces nouveaux acteurs, le SyAGE s'est engagé à prendre en charge 10 des 166 actions labellisées de ce programme pour sa deuxième phase 2017-2019 : étude sur la vulnérabilité des réseaux et ouvrages d'assainissement, information des établissements recevant du public (ERP) et des acteurs économiques privés sur le risque inondation, etc.

Les stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) constituent la déclinaison opérationnelle de la directive européenne inondation de 2007 à l'échelle des territoires à risque important (TRI). En 2016, le SyAGE a participé à l'élaboration de la SLGRI du TRI de la « métropole francilienne », ce dernier s'étendant sur les 8 départements de la région Île-de-France. Cette stratégie, qui comporte un diagnostic, des objectifs et des mesures pour y répondre, a fait l'objet d'un arrêté inter-préfectoral en décembre. Elle a vocation à se concrétiser dans le cadre du PAPI.

SENSIBILISER LES JEUNES

« L'un des objectifs du PAPI vise à réaliser un outil pédagogique sur le thème de la crue. Nous avons choisi de nous adresser à des collégiens de 5^e parce que cette thématique figure dans plusieurs matières au programme. Au total, nous avons imaginé 8 ateliers pour la partie théorique et un jeu d'énigmes sur le terrain. Proposé clé en main aux enseignants, cet outil multisupports a été testé entre avril et juin dans un collège de Crosne. Les retours positifs des enseignants nous ont ensuite permis de faire évoluer cet outil et de programmer une seconde phase de test en 2017. »

Alexia Giroud,
Animatrice PAPI



COMMUNIQUER ET ARCHIVER

Diffuser l'actualité du Syndicat, faire connaître au grand public ses missions et ses métiers, sensibiliser les adultes et les enfants à la préservation de l'eau et, plus largement, à celle de l'environnement, telles sont les principales missions que la Direction de la communication assure grâce à plusieurs canaux de communication : un magazine papier (L'eau) diffusé dans les gares et dans les lieux publics, un site Internet, un Blog, les réseaux sociaux, des expositions, des brochures pédagogiques, des vidéos (H2O, etc.), la gestion des dossiers de classes d'eau, la participation à des manifestations et des réunions d'information.

De son côté, le service Archives et Documentation collecte et traite les documents des différents services (Travaux, Finances, Marchés, Ressources Humaines, Contrôle des Milieux Naturels...). Ces archives sont ensuite mises à disposition des agents mais aussi des personnes extérieures au Syndicat (particuliers, communes...). En 2016, pour la première fois, un important travail d'archivage des dossiers du service Ressources Humaines depuis 1965 a été effectué.

« L'archivage représente la mémoire du Syndicat. Il permet par exemple de savoir quels travaux nous avons réalisés dans telle commune, en quelle année, avec quelle société, combien de fois nous sommes intervenus au total, dans quelles rues, etc. »

Maryline Biget,
Responsable du secteur
Archives et Documentation..



630

BOÎTES ARCHIVÉES,
SOIT 61 MÈTRES LINÉAIRES.

.....

28

DOSSIERS CLASSES D'EAU
SOUTENUS PAR LE SYAGE
EN 2016.

.....

67 158

VUES DE NOTRE VIDÉO
RÉALISÉE DEPUIS UN DRONE
SUR LA CRUE DE L'YERRES ET DU
RÉVEILLON DE MAI-JUIN.

.....

100 ● ● ● ●

MAGAZINES L'EAU DISTRIBUÉS SUR
L'ANNÉE DANS LES GARES
ET LES LIEUX PUBLICS.



GÉRER & SOUTENIR

Pour faire la démonstration de son savoir-faire à l'extérieur, le SyAGE peut compter en interne sur le soutien de services dits « ressources ». Transversaux ils sont des maillons essentiels dans le fonctionnement du Syndicat, ayant en charge les finances, les marchés, les questions juridiques, les ressources humaines ou encore l'administration générale. Tout comme les services techniques opérationnels, ils doivent sans cesse se remettre en question, moderniser leurs outils et adapter leurs méthodes.



LES RESSOURCES HUMAINES

En 2016, la Direction des Ressources Humaines a poursuivi ses missions d'accompagnement des autres services.

- Le pôle s'est attelé à mettre en application les différentes réformes statutaires concernant les agents de catégories B, les ingénieurs territoriaux mais aussi les agents contractuels.
- Le plan de formation a été finalisé pour la période 2015-2017. Un marché dédié aux formations en hygiène et sécurité a été prévu pour 4 ans à partir de 2017.
- Un groupe de travail a été constitué visant à proposer un nouvel aménagement du temps de travail des agents du SyAGE. Il est axé sur la mise en place d'horaires variables.

« Dans le cadre de la mesure " 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens " mise en place par la Région Ile-de-France et visant à favoriser l'accès des jeunes au marché du travail, le SyAGE a proposé des offres de stage en 2016. Par ailleurs nous continuons à accueillir des collégiens, dans le cadre des stages d'observation de 3ème. »

Christine Gangloff-Schvinte,
Directrice des Ressources Humaines



L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Composée de 3 secteurs (Informatique, Secrétariat Général, Moyens et Bâtiments), elle met à disposition des agents un soutien logistique : véhicules, vêtements de travail, informatique, etc. Améliorer le service, réduire les coûts et contribuer au développement durable ont été les 3 objectifs du service en 2016 à travers différentes opérations.

La numérisation de tous les courriers reçus a été lancée afin d'améliorer la circulation des informations et de retrouver facilement les documents.

Elle se poursuivra en 2017 : outre les courriers entrants, les courriers envoyés seront aussi scannés.

A cela s'ajoute, la dématérialisation de certains courriers, ce qui permet de réaliser des économies de papier, de frais d'affranchissement et de gagner du temps. Les équipements de protection individuelle et les fournitures ont été uniformisés pour effectuer des commandes groupées et rationaliser ainsi les coûts.

3179 kg

DE PAPIER RECYCLÉ PAR
LE SYAGE EN 2016.

Des travaux d'isolation et d'étanchéité ont été réalisés : changement des stores et de dalles au plafond. Ils se poursuivront en 2017 avec une intervention sur la toiture du bâtiment. Le parc des téléphones mobiles des agents a également été renouvelé afin d'améliorer le service et la transmission des informations (accès aux mails, agendas...).

« L'optimisation, à travers les travaux d'isolation du bâtiment, l'uniformisation du matériels ou encore la dématérialisation, est l'un de nos objectifs majeurs. »

Charlotte Bazelaire,
Directrice de l'Administration Générale.

LA DIRECTION JURIDIQUE

La Direction Juridique est chargée d'assurer la veille juridique des textes et de la jurisprudence, de conseiller les autres services du Syndicat et de gérer les dossiers fonciers, contentieux et d'assurances. En 2016, outre ses missions habituelles, elle s'est penchée sur les débuts de l'application des lois NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et MPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) qui redéfinissent et clarifient les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale et, à la fin de l'année, sur le démarrage de la procédure de délégation de service publique (DSP).

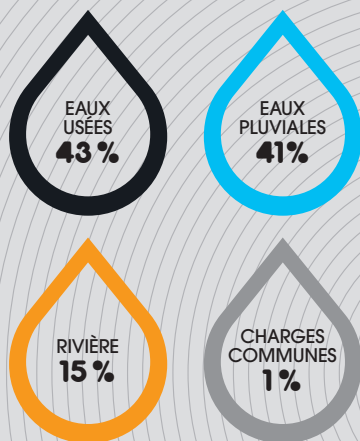
LES FINANCES ET LES MARCHÉS

Le service des Marchés est chargé d'assister les autres services dans l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises et dans le suivi des marchés une fois signé. Il assure également la mise en œuvre de la procédure de consultation des entreprises. Le service des Finances élabore les divers documents budgétaires, suit l'exécution des dépenses et des recettes, enfin assure la gestion de la dette.

BUDGETS M14 ET M49

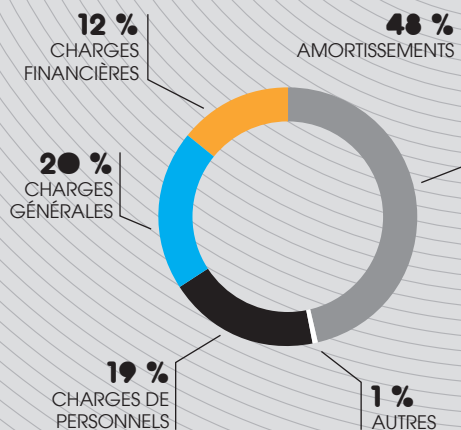
RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

13 504 363 EUROS



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

20 687 332 EUROS



1%

C'EST LE MONTANT
DE LA HAUSSE
QU'A CONNU
LA REDEVANCE
D'ASSAINISSEMENT
EN 2016*

RATIO DE
DÉSENDETTEMENT

4,19



RETROUVEZ D'AVANTAGE
D'INFORMATIONS SUR LE
BUDGET EN FLASHANT
CE QR CODE.

*Évolution basée sur la
revalorisation forfaitaire
des valeurs locatives

NOTRE SAVOIR-FAIRE **03**
GÉRER & SOUTENIR

BUDGET ANNEXE M14 MISE EN ŒUVRE DU SAGE DE L'YERRES

277 030 EUROS
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

299 684 EUROS
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

22 654 EUROS
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

71 652 EUROS
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

135 158 EUROS
RECETTES D'INVESTISSEMENT

63 507 EUROS
SOLDE D'EXÉCUTION

86 161 EUROS
RÉSULTAT DE LA CLÔTURE



VOIR LOIN
POUR AGIR
AU PLUS
PRÈS...

NOS

PROJETS
BLOÏELS



Pour être efficace au jour le jour, le SyAGE se doit d'avoir une vision claire de sa stratégie dans ses différents domaines de compétence. Compte tenu de la nature systémique et complexe des phénomènes hydrauliques et des investissements, souvent importants, qu'ils nécessitent, il nous faut envisager nos projets sur une échelle de cinq à dix ans.

Qu'il s'agisse d'améliorer le cadre de vie (Liaison Verte), de contribuer à la gestion des eaux usées et pluviales (PPI 2016-2020), de lutter contre le risque d'inondation (PAPI complet), de protéger l'environnement et la qualité de l'eau (restauration de la continuité écologique, mise en œuvre du SAGE, contrats de bassin) ou de préserver notre patrimoine (entretien et renouvellement des ouvrages), il est essentiel d'anticiper et de tirer profit de la mutualisation des moyens offerts par l'intercommunalité.

L'eau ne tenant aucun compte des frontières administratives, seule une collectivité comme le SyAGE, organisée en fonction du bassin versant, est en mesure de mener de tels projets sur de telles durées.





SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

17, rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

Tél. 01 69 83 72 00 - Fax : 01 69 40 09 29
<http://www.syage.org>

